

Premier mort à Lifou

Publié le samedi 03 janvier 2015 à 03H00

Un homme de 35 ans est décédé jeudi, peu avant midi à la tribu de Mou. Il a été renversé par une automobiliste alors qu'il traversait la route et revenait sur ses pas.

Il n'y aura eu guère de répit pour l'accidentologie routière. Un homme de 35 ans est décédé jeudi, le jour de l'an, peu avant midi. Ce premier drame de l'année s'est déroulé à Lifou, à la tribu de Mou. D'après les premiers éléments recueillis auprès des services de gendarmerie, la victime, un père de famille âgé de 35 ans, traversait la chaussée lorsque sa femme l'aurait alerté sur le fait que leur enfant, âgé de 2 ans, le suivait, alors qu'une voiture arrivait, visiblement à vive allure, ou en tout cas à une allure excessive compte tenu de la configuration des lieux. L'homme a alors fait demi-tour pour se précipiter sur son enfant, mais la voiture a percuté les deux victimes, avant de finir sa course contre un arbre. Le père est décédé sur place. Les secours ont pris en charge l'enfant, dans un état sérieux. Après avoir été transporté au dispensaire, il a été évasané au CHT. Hier, son état ne semblait plus inspirer d'inquiétudes particulières. La famille de la victime réside à Nouméa mais était revenue à Lifou, d'où est originaire le père, pour les fêtes.

Enquête. Les gendarmes ont ouvert une enquête pour déterminer précisément les circonstances de l'accident. D'après leurs premières constatations, aucun taux d'alcoolémie délictuel n'a été relevé sur la conductrice, qui est originaire de Lifou. Cette dernière avait quitté les lieux immédiatement après l'accident, sur les conseils de son concubin, et au vu des personnes déjà sur place. Mais elle a clairement été identifiée. Entendue par les gendarmes, elle devrait faire l'objet d'une procédure pour « homicide involontaire ».

Pierrick Chatel